

Je veux tout d'abord parler de la préparation des prévisions budgétaires. J'ai préparé à cette fin quelques notes que les membres du Comité auront avantage à conserver. Mon exposé est directement fondé sur ces notes.

En ce qui a trait à la préparation, pour en donner une brève explication, le cycle des prévisions budgétaires constitue de nos jours une opération presque ininterrompue et les besoins ressentis au cours d'une année financière sont si étroitement liés aux besoins de l'année précédente et à ceux de l'année suivante que le Conseil du Trésor est presque constamment en rapport avec les divers ministères au sujet de leur programme financier.

La nécessité d'étendre les prévisions à une période plus longue qu'une seule année financière ne fait plus de doute. On a sérieusement songé et on songe encore à trouver des moyens de prédire les futurs besoins financiers du gouvernement. Si je mentionne dès le début cet élément important de la préparation des prévisions budgétaires, c'est qu'il me semble être un des problèmes les plus difficiles à surmonter quand vient le temps de la discussion publique et de l'étude des besoins financiers du gouvernement; on cherche, par exemple, comment étudier et juger les prévisions budgétaires d'une période financière donnée en fonction de leurs répercussions futures.

Aujourd'hui, je ne fais qu'exposer la chose sans offrir de solutions ou de propositions en vue d'améliorer la présentation. J'ai l'intention de m'en tenir au procédé photographique, de vous faire voir en «instantané» ce qui se passe au cours d'une période financière plutôt que dérouler devant vous le film qu'est réellement la préparation des prévisions budgétaires.

Premier fait d'importance, les ministères doivent, en raison des exigences imposées par le temps, prévoir leurs besoins financiers au moins 18 mois à l'avance. Le Conseil du Trésor a coutume d'émettre vers le 1^{er} juillet de l'année précédente, un avis demandant le dépôt des prévisions. Depuis plusieurs années, on engage par la même occasion les ministères à présenter en même temps leur demande de personnel supplémentaire ou de changements d'effectif. Comme l'étude de l'effectif fait partie du programme financier et qu'elle précède logiquement d'autres projets d'ordre financier, il faut prendre ces décisions avant de préparer les prévisions budgétaires. Bien que d'autres considérations soient venues s'ajouter ces deux dernières années, tous les ministères doivent, selon des directives permanentes, étudier les changements d'effectif et s'entendre à ce sujet deux ou trois mois environ après la date du début, le premier juillet. Les ministères doivent avoir soumis au Conseil du Trésor leurs programmes relatifs à l'effectif et leurs prévisions budgétaires vers le 1^{er} novembre, ou six mois avant la nouvelle année financière; c'est ainsi que le vrai travail de l'analyse des prévisions budgétaires se prolonge jusqu'en novembre et en décembre de l'année financière.

Une prévision budgétaire est la demande de dépenser une certaine somme d'argent pour une fonction ou un service particuliers. Les crédits, de façon générale, décrivent donc comment sont organisés les ministères et les divisions du gouvernement en ce qui concerne les dépenses. Considérées dans leur ensemble, les prévisions budgétaires constituent le programme financier du gouvernement. En plus de donner ses frais de fonctionnement et d'immobilisations, elles établissent la différence entre les sommes spécifiquement autorisées par le Parlement et les autres continuellement allouées en vertu d'une loi. De plus, ces prévisions comprennent les sommes que le Parlement a permis de dépenser, après avoir été saisi de la chose, comme prêts ou comme avances pour diverses fins qui se résument habituellement à la création d'actifs productifs.

On demande toujours aux ministères de tenir compte de toute éventualité soupçonnée et de ne pas trop se fier, par conséquent, à la possibilité de recevoir d'autre argent ou plus d'argent au cours de l'année financière même. Les